

■ **AKOR Polissage Sàrl**, à La Chaux-de-Fonds, rue des Régionaux 11, CH-645-4101384-2. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 15.06.2007. But: exploitation d'un atelier de polissage; prendre des participations dans des entreprises similaires; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou à des tiers. Capital: CHF 20'000. Associés: Akcaglar Orhan, de France, avec une part sociale de CHF 19'000, et Akcaglar Gulden, de Turquie, avec une part sociale de CHF 1'000, tous deux à Mor-teau, F. Gérants: Akcaglar Orhan et Goumaz Jean-Claude, de Cor-celles-Cormondrèche, à Boudevilliers, lesquels signent individuellement; l'autre associée n'exerce pas de pouvoir de re-présentation. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1660 du 18.06.2007
(03989782 / CH-645.4.101.384-2)